

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE

1°) IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR (MAITRE D'OUVRAGE) : Commune de CAPVERN, 1, place Aragon 65130 CAPVERN, Tél : 05 62 40 95 95, Mail : mairie.capvern@wanadoo.fr

2°) PROCEDURE DE PASSATION : Procédure adaptée conformément aux articles 27, 59 et 90 du décret 2016-360 relatif aux marchés publics

Procédure en 2 phases successives :

1ère phase : 3 candidats au minimum seront sélectionnés selon le contenu du dossier de candidature et des critères de sélection des candidatures

2nd phase : les candidats retenus seront consultés et leur offre sera analysée selon les critères d'attribution des offres

3°) OBJET DU MARCHE – MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF A : Diagnostic du système d'assainissement collectif.

Délai d'exécution = 12 mois - Lieu d'exécution : Capvern

4°) CONTENU DE LA MISSION CONFIEE : Etudes préliminaires (EP) relatives à une étude diagnostique du système d'assainissement collectif.

Objectifs : Diagnostiquer le réseau de collecte présentant des défauts (infiltrations, casses, ...), ainsi que la mise en conformité de la station de traitement des eaux usées afin de définir un programme d'actions fixant un échéancier détaillé de réalisation des différents travaux à réaliser.

5°) CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE : Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants (formulaire DC1) ; Déclaration du candidat (formulaire DC2) ; Attestations d'assurance ; Justificatifs des qualités et capacités du candidat (articles 48 à 54 du décret) ; Références représentatives réalisées ou en cours ; Moyens techniques et humains susceptibles d'être affectés à la mission

6°) DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES : Déposées en mairie contre récépissé ou transmis sous pli recommandé **avant le vendredi 27 mai à 12 heures**. Les plis devront comporter de façon apparente la mention : Mission de maîtrise d'œuvre – Diagnostic du système d'assainissement collectif

7°) CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES : Références représentatives réalisées ou en cours ; Qualifications et qualités du candidat ; Moyens humains et matériels

8°) CRITERES D'ATTRIBUTION DES OFFRES : L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction : du prix des prestations (50%) ; la valeur technique au regard de la note technique (50%).

9°) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Aspects d'ordre administratif et/ou technique du projet : Commune de CAPVERN - Tél : 05 62 40 95 95 ou 05 62 39 05 72

11°) DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : Vendredi 29 avril 2016